

Souffel
WEYERSHEIM

www.souffelweyersheim.fr

République française
Commune de Souffelweyersheim
Arrondissement de Strasbourg-Ville
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 février 2024
sous la présidence de M. Pierre PERRIN, Maire

Nbre d'élus au Conseil Municipal : 29	
Élus en fonction : 29	Élus absents : 05
Élus présents : 24	Élus absents ayant délégué leur droit de vote : 04

04/2024 – Adoption du compte administratif 2023

A la clôture de l'exercice budgétaire, l'ordonnateur doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées au courant de l'année 2023. Le compte administratif doit être voté avant le 30 juin et transmis au représentant de l'Etat avant le 15 juillet.

A ce titre, l'ordonnateur établit le **Compte Administratif** du budget principal et le cas échéant celui des budgets annexes.

Le compte administratif rapproche les prévisions budgétaires effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) et présente les résultats comptables de l'exercice.

Le CGCT (article L.2121-14/31) prévoit que dans la séance où le compte administratif du Maire est débattu, le conseil municipal élit son président afin que le Maire puisse assister à la discussion, mais il ne prendra pas part au vote.

Une version allégée du Compte Administratif est présentée ci-dessous.

En fonctionnement :

- **Dépenses** : 6 398 432,85 €
- **Recettes** : 7 541 592,54 €
- **Excédent** : 1 143 159,69 €

En investissement :

- **Dépenses** : 1 655 292,66 €
- **Recettes** : 646 889,72 €
- **Déficit** : 1 008 402,94 €

- 2 -

	Résultat 2023	Résultats Reportés	CUMUL
Résultat fonctionnement	1 143 159,69 €	2 648 937,80 €	3 792 097,49 €
Résultat investissement	-1 008 402,94 €	2 846 585,77 €	1 838 182,83 €
Report dépenses Investissement	1 515 820,62 €		1 515 820,62 €
Report recettes Investissement	18 301,00 €		18 301,00 €
RESULTAT TOTAL COMPTE ADMINISTRATIF			4 132 760,70 €

La version complète et conforme à la nomenclature officielle est transmise au Conseil Municipal par voie dématérialisée.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'article L.2121-14 et L.2121-31 ;

VU le compte de gestion dressé par le comptable public ;

VU l'avis favorable de la commission Finances en date du 12 février 2024 ;

Après en avoir délibéré, à la majorité absolue par 27 voix pour dont 4 procurations et 1 abstention.

hors la présence de Monsieur Pierre PERRIN, Maire,

ADOpte le Compte Administratif présenté selon les balances suivantes :

Résultat de l'année :

En fonctionnement :

- Dépenses : 6 398 432,85 €
- Recettes : 7 541 592,54 €
- Excédent : 1 143 159,69 €

En investissement :

- Dépenses : 1 655 292,66 €
- Recettes : 646 889,72 €
- Déficit : 1 008 402,94 €

	Résultat 2023	Résultats Reportés	CUMUL
Résultat fonctionnement	1 143 159,69 €	2 648 937,80 €	3 792 097,49 €
Résultat investissement	-1 008 402,94 €	2 846 585,77 €	1 838 182,83 €
Report dépenses Investissement	1 515 820,62 €		1 515 820,62 €
Report recettes Investissement	18 301,00 €		18 301,00 €
RESULTAT TOTAL COMPTE ADMINISTRATIF			4 132 760,70 €

../..

Pour extrait conforme

Souffelweyersheim, le 28 février 2024



Le Secrétaire de séance

Nadia THOMAS



Le Maire

Pierre PERRIN

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :

Publication numérique faite le 28 FEV. 2023